

CENTRE SOCIAL SAINT-JOSEPH FONTAINIEU

PRESENTATION SYNTHÈSE
EVALUATION PROJET
SOCIAL 2015-2017



SITUATION DU TERRITOIRE DU CENTRE SOCIAL

PRESENTATION DU TERRITOIRE

Le Centre Social est une association loi 1901 à vocation sociale, gérée par la FAIL13. Ouvert en 2009, il est agréé par la CAF.

La zone d'influence du centre social se caractérise par le fait qu'elle se situe à cheval sur une partie du 15^{ème} et 14^{ème} arrondissement de Marseille en délimitant à partir du noyau villageois de St Joseph et sur une zone d'habitats mixtes : les quartiers du Castellans, de la Maurelette et des Micocouliers (habitats diffus, copropriétés, cités HLM) adossée à des espaces naturels boisés et en collines

D'importantes voies de communication distribuent cette zone : St Louis-La Rose, à proximité La Delorme-Le Merlan, l'autoroute nord avec une entrée et une sortie immédiate.

3 lignes de bus assurent une desserte nord/sud (vers le centre ville) – est/ouest (entre La Rose et St Louis) et la jonction avec le métro (station Bougainville). Une halte gare de desserte est en service depuis décembre 2008. Cette halte gare permet de se rendre à Marseille et Aix-en-Provence. Ces caractéristiques géographiques confirment une cohérence de vie sociale, très fortement reliée malgré la césure de l'avenue Roland D'Orgelès. Le Centre Social Saint Joseph est situé au centre des différents espaces de vie.

Si le noyau villageois est dynamique de par les commerces qui y sont implantés, tout comme le quartier du Castellans, où il existe une vie sociale importante au regard des commerces, associations qui subsistent, ... les quartiers de la Maurelette et des Micocouliers n'ont quasiment plus aucun commerce et la vie sociale y est pratiquement inexistante avec présence prégnante des réseaux de drogue, climat d'insécurité, règlements de compte réguliers entre réseaux, cohabitation difficile entre habitants et réseaux, ...

PREAMBULE

Vous trouverez dans ce power point les premiers éléments d'évaluation qui ressortent au regard des temps d'échanges que nous avons eus avec les habitants, usagers, adhérents, ... avec les partenaires qui œuvrent au quotidien et contribuent aux actions que nous portons - ou que nous accompagnons quand ils sont porteurs -... et avec les différents membres des équipes du centre social et de la crèche la Malle aux Découvertes. Cette première étape dans la démarche de renouvellement du projet social a été initiée en début d'année 2017, et a pour période de référence le précédent projet social agréé (2015-2016) ainsi que la feuille de route validée par la CAF des Bouches du Rhône pour 2017

RAPPEL DES AXES PRIORITAIRES

- 1- Consolider la fonction d'animation globale et de coordination et la fonction accueil.
- 2- Consolider et renforcer la politique petite enfance et enfance famille.
- 3- Consolider et renforcer la politique jeunesse.
- 4- Consolider et développer les actions éducatives.

1- Consolider la fonction d'animation globale et de coordination et la fonction accueil

La fonction d'animation globale concertée :

Conformément à la circulaire du 12 mars 1986 du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, le Centre Social Saint JOSEPH FONTAINIEU a une fonction d'animation globale et de coordination. Il s'adresse à toute la population et plus particulièrement à la moins favorisée, socialement et/ou culturellement. Le Centre Social reste sensible aux difficultés que rencontre la plupart des habitants, d'un point de vue économique, social, culturel... il s'efforce de conduire et de réaliser des actions qui répondent au mieux aux problématiques des populations de sa zone d'intervention sociale.

En ce qui concerne la fonction accueil :

Cette fonction importante toujours au cœur des débats et de nos réflexions est par définition une fonction présente dans la vie du Centre Social. Elle symbolise l'existence et la dynamique de la structure. Sa fonction demeure, pour les travailleurs sociaux qui utilisent la structure et pour les employés du Centre Social, le reflet de l'outil de communication, de la transmission de l'information, d'une bonne circulation de l'information et la garantie d'une bonne orientation des usagers de la structure.

Dans ce cadre nous voulions :

- Développer l'animation territoriale ; consolider le collectif de techniciens et de travailleurs sociaux ; développer les arts de rue.
- Développer un accueil généraliste pertinent.
- Adapter les outils d'analyse et des besoins.
- Renforcer les permanences sociales.
- Développer la communication à l'échelle de la zone d'influence.
- Favoriser l'implication des habitants. Soutenir la vie associative.

Evaluation :

- L'animation du territoire est l'une des fonctions importantes de la structure, et si les nombreux changements au niveau du personnel ont rendu difficile cet axe de travail, nous sommes aujourd'hui en plein redéploiement des actions collectives avec l'ensemble de nos partenaires sur ce territoire : au travers des collectifs Castellans et Micocouliers, au travers de notre participation au comité cadre de vie sur la Maurelette, au travers du conseil d'usagers, par notre participation aux GPS sur les 3 territoires, ... Ces différents collectifs produisent aujourd'hui une programmation de proximité conséquente et cohérente sur notre zone d'intervention sociale, même si des ajustements seront nécessaires dans les mois à venir (ateliers artistiques, scientifiques, animations de quartiers en pied d'immeubles, tournois sportifs, découverte de nouveaux sports, ...).
- Notre projet de restructuration de l'accueil est en bonne voie, et devrait permettre une reconfiguration complète des bureaux sur le bâtiment A (accueil actuel, bureau et espace jeunesse, bureau du directeur). L'installation des jeunes sur le local de la Maurelette, l'installation du secteur familles sur l'actuel espace jeunes, la redistribution des bureaux dans l'actuel bureau d'accueil avec création de deux bureaux (direction et familles), la fermeture du portail pour limiter l'accès aux personnes autorisées, un pré-accueil externe et un accueil des permanences (mobile-homes), ... l'ensemble de ce projet devrait voir le jour en fin d'année 2017 afin de nous permettre d'optimiser cette fonction accueil primordiale.
- Nous travaillons en lien avec l'ensemble des services CAF, ville de Marseille, FAIL 13, ... pour adapter nos outils d'accueil (grille d'analyse de la demande et des besoins), pour affiner les réponses que nous pouvons apporter à une population toujours plus en demande (écrivain public, accès aux droits et nouvelles technologies, aide et secours en tout genre face à des situations de détresse, ...).
- Les permanences de la MDS répondent à un véritable besoin qu'expriment les familles. Ces permanences ont lieu deux fois par semaine deux fois par mois, et apportent des réponses concrètes aux habitants bénéficiaires. Le MOVE tient sa permanence tous les mardis depuis la fin 2015, et accueille des jeunes pour une première orientation. Nous souhaitons développer d'autres permanences sur la structure en 2017, dès que le projet de modification de l'accueil sera réalisé.

- En ce qui concerne la communication, la structure doit continuer à travailler sur les outils à développer afin de mieux diffuser l'actualité qui est la sienne, afin de permettre à l'ensemble des habitants du territoire d'être informé de ce qui se fait sur le centre social et sur notre zone de vie sociale. La FAIL 13 s'est doté d'un pôle communication mis au service de l'ensemble des acteurs qui la compose (centre de formation, service éducation, centres sociaux, TAP, ...) et nous travaillons à la mise en place d'un réel plan de communication : plaquettes, affiches, réseaux sociaux, ...
- Le Conseil d'usagers rassemble les habitants volontaires et les associations du territoire qui viennent au Centre Social pour débattre et échanger sur les actions menées et sur l'actualité du moment. La participation des habitants est complexe à mettre en œuvre, et nous constatons régulièrement la difficulté à les associer aux démarches que nous initiions ; il nous faudra innover encore pour les convaincre de l'importance de leur implication dans la vie de leur quartier, de leur enfant, ou dans ce qu'ils peuvent attendre.
- Au regard du soutien à la vie associative, il est à noter le peu d'associations issues du territoire qui fonctionnent réellement sur ces quartiers : ou ce sont des associations sportives qui existent depuis longtemps et qui sont autonomes, ou ce sont des associations qui végètent et n'ont plus de réelle action. Nous proposons chaque fois que c'est possible un soutien logistique ou technique aux personnes qui nous le demandent, soit pour la création d'associations, soit pour accompagner une démarche administrative, demande de subvention, ... mais cela ne se présente pas souvent.

2- Consolider et renforcer la politique petite enfance et enfance famille

Petite Enfance :

Pour répondre à la demande très importante des familles concernant le mode de garde des enfants, nous avons développé un Multi Accueil Collectif avec une capacité de 20 enfants (3 mois à 4 ans). Il est prévu une augmentation de la capacité d'accueil de notre MAC de 12 places en 2015 afin de mieux répondre aux attentes des habitants marseillais.

Pour continuer ce travail, nous voulions :

- Augmenter de 12 places notre capacité d'accueil.
- Consolider et fidéliser l'équipe pédagogique.
- Promouvoir une pédagogie adaptée.
- Renforcer la formation professionnelle et permanente du personnel.
- Développer des actions en direction des parents pour une meilleure implication de ces derniers.

Evaluation :

- Passage à 32 lits le 4 janvier 2016, avec extension de l'équipe conformément à la législation.
- L'équipe a été consolidée par du personnel supplémentaire, mais un turnover important sur 2016 avec également le départ de la directrice en fin d'année. L'équipe en poste aujourd'hui est stabilisée depuis le début 2017.
- Le projet éducatif a été travaillé avec les deux crèches de la FAIL 13, et le projet pédagogique a été dépoussiéré en 2016, partagé par la nouvelle directrice et l'ensemble de l'équipe.
- Des temps d'analyse de pratique professionnelle sont mis en place régulièrement, mais nous n'avons pas développé d'actions de formation en direction des personnels sur cette période.

Enfance Famille :

Il s'agit de faire évoluer les familles dans la prise de responsabilités, dans la résolution des problèmes de la vie quotidienne, de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux, de favoriser le développement de la citoyenneté, des solidarités et des initiatives, de développer des espaces d'expression, d'animer un collectif de parents, de consolider et de développer le dialogue avec les établissements scolaires, de permettre l'accès aux loisirs, à la culture et d'accompagner les parents dans l'insertion sociale.

Pour cela, nous souhaitons :

- Développer les vacances en famille, des ateliers et des groupes de parole en direction des familles.
- Consolider la participation des familles ; renforcer l'aide à la fonction parentale.
- Développer des cours d'alphabétisation.
- Consolider l'ACM 3-12 ans ; consolider et développer les séjours de vacances 6-12 ans.
- Accompagner les familles dans la scolarité de leurs enfants.
- Développer un travail de concertation avec les équipements sociaux voisins.
- Travailler sur une meilleure articulation entre le secteur enfance famille et le secteur jeunes.

Evaluation :

- Nous avons permis à des familles de partir en vacances, nous avons mis en place des groupes de parole avec les parents d'élèves en lien avec les écoles sur différentes thématiques, nous avons développé des ateliers permanents (couture, cuisine, sport, nutrition, ...). Des cours d'alpha/FLE sont mis en place depuis la fin 2016 en lien avec le CFREP en direction de mamans turques et kurdes.
- La participation des familles reste ponctuelle et elles sont difficiles à mobiliser. Les actions d'accompagnement à la fonction parentale commencent à se développer grâce au travail de la coordonnatrice ACF, de l'animatrice familles, et des deux adultes relais (médiation sociale et médiation écoles quartiers). Le poste de coordonnatrice ACF reste difficile à stabiliser depuis 3 ans.
- L'ACM 3-12 ans a changé plusieurs fois de directrice, mais le poste est stabilisé depuis la fin 2016 ainsi que l'équipe d'animation. La programmation diversifiée convient aux familles et l'ACM fonctionne très bien depuis le début 2017, avec une fréquentation importante et une régularité de la part des familles.

- Nous avons du mal à impliquer les parents dans les actions menées sur la période de référence, du fait des changements réguliers des personnels référents de secteur. Il est toutefois à noter que lorsque nous sollicitons les familles sur des temps spécifiques, des ateliers, des actions en lien avec leurs enfants, ils sont présents et principalement les mamans ; ce sera un axe important pour 2018, notamment au niveau des pères de famille.
- Nous développons en 2017 un séjour à titre expérimental avec des enfants de 9 à 12 ans, dans le cadre de l'opération premier départ financé par la CAF.
- Des actions d'accompagnement sont mises en place (CLAS, MARS, PACQUAM), et nous nous attachons à associer les familles à ce travail. A noter que nous avons contribué à la mise en place avec le service éducation de la FAIL 13 à une action d'accompagnement scolaire en direction d'enfants scolarisés sur l'école de la Maurelette.
- Nous avons ponctuellement des contacts avec les structures sociales voisines, à partir des projets sur lesquels nous partageons le public. Nous ne travaillons pas suffisamment avec les structures sociales proches. C'est un objectif à poursuivre et à développer sur les années à venir. La coordination d'action se fait plutôt bien avec les partenaires associatifs du territoire, ainsi qu'avec les autres centres sociaux de la FAIL 13 (REAAP collectif, projections de films à débats à l'ALHAMBRA, ...).
- L'articulation entre le secteur enfance/familles et le secteur jeunes a été compliqué sur les 3 dernières années au regard des changements de responsables (3 ACF, 3 responsables de secteur jeunesse). En 2017, les responsables de secteurs semblent stabilisés sur l'ACM (dissocié aujourd'hui de l'ACF), sur l'ACF et sur le secteur jeunesse, et les 3 personnels ont pour mission de travailler ensemble, la coordination étant assurée par l'ACF.

3- Consolider et renforcer la politique jeunesse

Il s'agit de donner des repères aux jeunes, de prévenir et d'éviter les dérives, de développer des espaces d'expression et d'initiatives pour les jeunes au travers de la commission Jeune, de favoriser les relations inter générationnelles, de développer la pratique sportive, de sensibiliser les jeunes des quartiers aux actions de la structure, de mobiliser les parents dans l'éducation de leurs enfants, de renforcer et de développer l'action de soutien aux jeunes collégiens, de permettre l'accès aux loisirs et à la culture pour tous.

Pour cela, nous souhaitons :

- Consolider notre ACM ados,
- Favoriser l'accès aux loisirs (VVV, séjours de vacances, sorties à la journée), à la culture et à la pratique sportive.
- Prévenir les ruptures.
- Consolider la Commission Jeune.
- Permettre un accès la santé.
- Soutenir la formation BAFA/BAFD des jeunes du territoire ; développer des actions autour de l'insertion professionnelle.
- Soutenir les associations de jeunes.

Evaluation :

- L'ACM ados a été impacté par les nombreux changements de personnels ces 3 dernières années et si le secteur jeunesse était l'un des points forts de la structure il y a encore deux ans, il s'est considérablement affaibli en 2016 : désaffection du public, turn-over au niveau des équipes d'animation, difficultés sur la structure des micocouliers (infiltrations d'eau, proximité du réseau). L'ACM ados reprend aujourd'hui et s'appuie sur un réel projet de secteur, l'équipe est nouvelle et a une bonne maîtrise de ce public, et un nouveau local à la Maurelette dédié en grande partie à l'accueil des jeunes devrait nous permettre de rétablir la confiance des jeunes et de leur famille.

- En ce qui concerne l'accès aux loisirs, à la culture et à la pratique du sport, là encore le constat est mitigé : nous avons permis à de nombreux ados et jeunes d'occuper leur temps de loisirs au travers d'actions de consommation (karting, bowling, ...) mais aussi de coopération ou de solidarité (nettoyage du quartier, engagement sur les temps festifs de la structure, ...) ; ils ont également pu aller au cinéma, voir des concerts, se rendre au festival d'Avignon, ... Et pratiquer de nombreuses activités sportives en lien avec nos partenaires locaux (UFOLEP, Domaine sportif de Fontainieu, association de boxe, club de foot, association de hockey sur gazon, ...). 2016 a été une année creuse, et il est nécessaire aujourd'hui de retravailler cet axe majeur.
- Dans la prévention des ruptures, nous entendons ici travailler avec les adolescents et les jeunes potentiellement décrocheurs au regard de leur scolarité, mais aussi d'une façon générale, prévenir les ruptures avec la famille et les dérives possibles. Ce travail est mené conjointement avec les éducateurs de l'ADDAP, Infos à Gogo, DUNES, le collègue Massenet, ... et à l'interne à partir des familles qui fréquentent le centre social. Ce maillage permet réellement d'identifier rapidement les jeunes qui se mettent en difficulté, et d'organiser avec les familles quand cela est possible l'accompagnement ou la prise en charge. La commission des travailleurs sociaux a ici toute sa résonance et permet la cohérence des actions. Les temps de GPS permettent de pointer les dérives et de créer des synergies. La formalisation de cette commission des travailleurs sociaux sera là encore un axe fort du secteur jeunesse.

- L'accès à la santé a peu été travaillé ces deux dernières années, alors que c'était une force en 2014 /2015 : prévention des addictions, sexualité, conduites à risques, ... l'arrivée d'une équipe mobile de l'APHM sur le territoire nous permet d'envisager la reprise de ce travail qui est une nécessité.
- L'insertion sociale et professionnelle reste un axe fort de la structure, même si ce n'est pas de sa compétence : le travail avec les partenaires de l'insertion (MOVE, Mission locale), l'animateur de prévention jeunesse (Infos à Gogo), l'ADDAP 13, DUNES, ... est important et permet tant le repérage des jeunes qui ont besoin d'un accompagnement que le suivi en lui même. Il nous faut ici continuer à œuvrer à une cohérence de nos interventions sur le territoire.
- Nous avons permis à des jeunes qui s'étaient investis sur la structure de passer leur BAFA ou le BAFD ; ce sont pour nous des actions qui favorisent la démarche citoyenne, l'engagement des jeunes sur la vie de leur quartier, ... un projet d'échanges et de solidarités internationales est à l'étude, porté par la FAIL 13 en lien avec Solidarités Laïques, mais aussi avec des centres sociaux de la ville et du département. Des temps de regroupement ont été mis en place auxquels le secteur jeunes de Saint-Joseph a participé (plus de 100 jeunes au Frioul et à l'Estaque en début d'année 2017 pour réfléchir à l'engagement citoyen, réfléchir à la mise en place de projets internationaux, ...).
- Nous n'avons que peu travaillé avec le secteur jeunes sur l'accompagnement des associations de jeunes qui sont peu nombreuses sur le territoire. Nous souhaitons développer avec la FAIL 13 un accompagnement d'idées de jeunes (à partir de collectifs) dans le cadre des « Juniors Associations ».

4- Consolider et développer les actions éducatives

La lutte contre l'échec scolaire et l'implication des parents dans l'accompagnement à la scolarité des enfants sont les mots clés des actions que mènera le Centre Social. Le rôle de la médiatrice écoles/quartiers permet d'engager un travail de médiation entre les familles et les établissements scolaires que nous souhaitons renforcer.

Pour lutter contre l'échec scolaire, nous souhaitons :

- Développer une autonomie dans la gestion de la vie scolaire.
- Aider les élèves du primaire et du collège à mieux réaliser leur travail scolaire.
- Permettre l'éveil de l'enfant, l'écoute, la réflexion et la participation.
- Développer le goût de la lecture, des mathématiques, de l'écriture, et de l'expression.

Pour permettre une meilleure implication des parents, nous souhaitons :

- Responsabiliser les parents dans l'accompagnement scolaire des enfants (contrat d'engagement).
- Permettre aux parents d'assister à des temps d'accompagnement scolaire.
- Créer des temps conviviaux entre les parents, les intervenants et les enfants
- Créer des groupes de parole sur « comment accompagner son enfant dans sa scolarité » animés par des professionnels.
- Soutenir et accompagner les associations de parents d'élèves.
- Renforcer les liens entre les parents, le centre social et les établissements scolaires.
- Développer des actions avec le Collège MASSENET.

Evaluation :

En ce qui concerne la lutte contre l'échec scolaire, nous travaillons en lien avec l'ensemble des dispositifs mis à notre disposition : MARS, PACQUAM, CLAS, et notre action vient en complémentarité de ce qui est proposé en la matière par les établissements scolaires.

Si le travail avec le collège Massenet est remarquable : groupes de parole avec les familles, médiation scolaire avec la médiatrice du centre social, cohérence d'intervention entre chacun des partenaires (Coordonnateur REP, enseignants, Infos à Gogo, ADDAP13, DUNES, ...), il est plus difficile à développer avec les écoles maternelles et primaires du territoire.

Au total chaque année, nous accueillons plus de 80 enfants sur les différents dispositifs, et une vingtaine de parents que ce soit dans les temps d'accompagnement à la scolarité (organisation des devoirs, méthodologie, outils de suivi, ...) ou dans les temps collectifs d'échanges avec des professionnels (café des parents, forum au collège, ...).

Au niveau de l'implication des parents, celle-ci reste toujours difficile sur les temps d'accompagnement à la scolarité. Nous voyons essentiellement les mamans à l'inscription des enfants (CLAS, MARS) parce qu'il y a obligation de signer la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité, ainsi que dans les passages obligés que nous mettons en place (point d'évaluation à mi-parcours, temps convivial de remise de diplôme, ...).

En ce qui concerne l'autonomie des enfants dans l'organisation de leur travail scolaire, l'écoute dans les temps d'accompagnement - notamment sur les CLAS – nous devons reprendre avec les intervenants au niveau des méthodes pédagogiques employées à chaque fois que ceux-ci changent.

Nous devons également retravailler avec les coordonnateurs des différents dispositifs au regard de la diminution des groupes depuis deux ans (MARS, PACQUAM) et revoir avec les écoles, le coordonnateur REP et les partenaires l'intérêt de maintenir ces actions qui correspondent à un réel besoin.

Nous avons développé des temps d'échanges avec les parents d'élèves, sur des thématiques liées à la scolarité de leurs enfants, et au regard des difficultés de certains par rapport à la barrière de la langue, nous avons mis en place des groupes d'alphabétisation français langue étrangère (FLE) en lien avec le CFREP.

Le rôle de la médiatrice école quartier est aujourd'hui plus que jamais important dans le lien qu'elle est en capacité de mettre en place rapidement entre les élèves, les enseignants, les familles, les partenaires. Elle est reconnue sur le territoire, identifiée par chacun, et la souplesse de fonctionnement instaurée permet une réactivité, une prise en charge ou un suivi très rapide. Elle est rattachée au secteur familles, et la coordonnatrice ACF a pour mission avec la médiatrice de conforter cette pertinence d'intervention.

CONCLUSION

Le centre social Saint-Joseph Fontainieu a développé les actions qu'il s'était engagé à réaliser conformément au projet social, en lien avec les partenaires de la convention cadre. La commission de suivi du projet social s'est réunie régulièrement tout au long de l'exercice afin d'évaluer ou de réajuster les projets et actions de la structure, et au regard des nombreux changements au niveau des personnels, a pu valider les choix qui ont été opérés au bénéfice des habitants et usagers du territoire.

L'équipe a été fortement renouvelée en fin d'année 2016, et travaille à la refonte du projet social pour la perspective 2018, dans la mesure où il a été proposé à la FAIL 13 de ne présenter qu'une feuille de route pour 2017, feuille de route validée par la CAF.

Le directeur a pour mission de fédérer cette équipe autour de la démarche projet social afin d'être au plus près des attentes des habitants et usagers, mais aussi de retravailler avec les partenaires afin de rendre cohérentes et lisibles les actions sur sa Zone d'Intervention Sociale, dans un souci permanent de pertinence sur ce territoire.

Il nous faudra être attentifs - tout au long de ce travail autour du nouveau projet social - à répondre par des actions et projets pertinents pour l'ensemble des habitants usagers et adhérents de notre zone d'intervention ; celle-ci doit être revue en 2017, et la proposition est que celle-ci devrait s'étendre à des territoires alentours (Tilleuls, Bassens, la Delorme, ...). Il nous faudra veiller avec les partenaires à participer à cette réflexion afin de ne pas nous mettre plus en difficulté : notre territoire d'intervention est déjà vaste, il comprend trois quartiers qui cumulent de grosses difficultés, ... et il serait dommageable de vouloir étendre notre action à des territoires qui ne permettent pas la continuité de notre action (barrières naturelles géographiques et/ou urbaines).

RETROPLANNING PROJET SOCIAL

Dépôt du nouveau projet social + ACF le **15 Septembre 2017** au plus tard.

Présentation du document projet social et ACF au CA pour validation **avant le 15 Septembre 2017**.

Ecriture du projet social à partir du **03 Juillet 2017**.

Présentation Diagnostic finalisé et orientations générales le **Mardi 20 Juin 2017** à 18h au Centre Social Saint- Joseph Fontainieu.

Restitution éléments de diagnostic et pistes de travail nouveau projet social le **Mardi 6 Juin 2017** à 18h au Centre Social Saint- Joseph Fontainieu.

Restitution évaluation précédent projet social le **le Mardi 23 Mai 2017** à 18h au Centre Social Saint- Joseph Fontainieu.

Entre le 21 Mars et la fin Avril 2017 mise en place des dates de commissions (4 commissions définies ci-dessus).